

Perroy, le 24 avril 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

Avec l'agrandissement du réservoir de Champ Jaillet par la construction d'une seconde cuve et la construction du réservoir de Bursins, ainsi que le remplacement des conduites dans le centre de Gilly pour palier à la problématique de l'eau jaune, la nouvelle organisation du réseau proposée par le plan directeur de la distribution d'eau (PDDE) peut se poursuivre par l'abandon du pompage de Beaulieu à Gilly. Concrètement, il s'agit de supprimer les pompes existantes et de mettre en place une vanne de régulation qui aura un rôle de réducteur de pression et d'appui hydraulique du régime de pression du réservoir de Bursins par celui de Champ Jaillet.

2. TRAVAUX PROJETES

La station de pompage de Beaulieu, est situé sur la parcelle n°113, qui appartient à la Commune de Gilly.

Les travaux suivants sont prévus :

- Supprimer les deux pompes existantes.
- Démonter l'appareillage existant.
- Poser le nouvel appareil en acier inoxydable.
- Poser une vanne de régulation de type Clayton.
- Remplacer le tableau électrique.
- Raccorder électriquement les divers appareils.
- Poser un déshumidificateur.
- Supprimer le lavabo existant.
- Réfectionner la peinture intérieure.

3. ASPECTS FINANCIERS

Le montant des travaux est estimé à **CHF 110'695.- TTC**. Le devis a été établi par le bureau d'ingénieurs-conseils qui travaille régulièrement avec le Service intercommunal. Il est basé sur des prix pratiqués couramment pour ce type de travaux.

Il s'établit de la manière suivante :

1. Travaux d'appareillage inox	CHF	18'000.00
2. Travaux de télégestion	CHF	35'100.00
3. Travaux électriques	CHF	7'000.00
4. Déshumidificateur	CHF	9'000.00
5. Travaux de peinture	<u>CHF</u>	<u>6'000.00</u>
Total des travaux HT	CHF	75'100.00

Frais techniques et administratifs	CHF	18'000.00
Divers et imprévus, 10 % environ	CHF	<u>9'300.00</u>
Total HT	CHF	102'400.00
TVA 8.1 %	CHF	<u>8'295.00</u>
Total TTC arrondi	CHF	<u>110'695.00</u>

La durée des amortissements est appliquée en fonction du règlement cantonal sur la comptabilité des communes. Dans le cas présent, la durée d'amortissement pondérée s'élève à 30 ans.

Une demande de subventions a été soumise à l'ECA pour les prestations de défense incendie.

4. CONCLUSION

Vu Préavis N° 31/2021-2026 relatif à une demande de crédit de **CHF 110'695 TTC** pour la suppression du système de pompage et la mise en place d'une vanne de maintien de pression à la station de Beaulieu.

Entendu le rapport ;

Considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour ;

l e C o n s e i l i n t e r c o m m u n a l d u S I D E R E

DÉCIDE

- **d'autoriser le Comité de Direction à faire procéder aux travaux décrits ;**
- **d'accorder au Comité de Direction un crédit de CHF 110'695.- TTC afin de procéder aux travaux décrits ;**
- **d'autoriser le Comité de Direction à emprunter la somme de CHF 110'695.- TTC auprès d'un organisme financier ou bancaire de la place aux meilleures conditions ou de financer ces coûts par la trésorerie courante;**

Approuvé par le Comité de Direction en séance du 22 mai 2024.

Au nom du Comité de Direction du SIDERE

Le Président :

La Secrétaire remplaçante :

François Delafoge

Catherine Borer